

Pourquoi composter ?

Le saviez-vous ?

Les déchets organiques représentent 30 à 40% du contenu de la poubelle, soit environ 100 kg par habitant et par an !

A quoi ça sert de composter ?

* Réduire le contenu de sa poubelle et donc le volume d'ordures ménagères à traiter par la collectivité

* Réduire les émissions de CO₂ liées à la collecte des déchets et à leur incinération ou à leur stockage

* Développer l'autonomie et la responsabilité des foyers dans la gestion de leurs déchets

* Obtenir un excellent fertilisant et un amendement pour la terre

* Eviter d'acheter du terreau

* Renforcer le lien social (dans le cas d'un compostage collectif)

Qu'est ce que le compostage ?

Le compostage est un processus naturel de décomposition des déchets organiques par le biais de micro-organismes, champignons et petits invertébrés, en présence d'eau et d'oxygène.

Les déchets de cuisine et de jardin sont ainsi transformés en humus, très riche pour la terre.

Le compost : un terreau naturel et gratuit.

Dans la nature, les végétaux morts se décomposent et se recyclent à l'infini ; le compostage reproduit ce cycle naturel de la matière (processus de décomposition des résidus végétaux (matières organiques) de cuisine et de jardin par des micro-organismes (bactéries, champignons) présents dans la nature.

En présence d'oxygène, ces micro-organismes vont se nourrir de tous les déchets organiques et les transformer naturellement en un fertilisant gratuit.

Ils seront aidés dans leur travail par de nombreux autres êtres vivants inoffensifs pour l'homme : vers de terre, mille-pattes, cloportes et autres insectes.

Le compost apporte tous les éléments nutritifs nécessaires au développement des plantes, et, aussi, contrairement aux engrais du commerce, il va agir directement sur la qualité du sol en :

* améliorant la structure du sol

* améliorant l'activité biologique du sol, en favorisant le développement des micro-organismes qui fixent les éléments pour les plantes

* limitant le développement des organismes pathogènes et renforçant les défenses naturelles des plantes

* améliorant le développement racinaire des plantes.

Que peut-on composter ?

	À METTRE	À NE PAS METTRE
MATIÈRES HUMIDES Riches en azote	<ul style="list-style-type: none">- Epluchures de fruits et légumes crus- Fleurs coupées, fanées- - Marc de café et sachets de thé (en papier)- Restes de pain écrasé- Tontes de gazon (en petite quantité)	<ul style="list-style-type: none">- Sacs plastiques et tissus synthétiques- Grosses branches (se décomposent trop lentement)- Terre et sable- Coquilles de crustacés- Verre et métaux (ne se décomposent pas)- Sauces, graisses et huiles
MATIÈRES SÈCHES Riches en carbone	<ul style="list-style-type: none">- Broyat de planches- Paille- Sciure et copeaux de bois- Feuilles mortes- Essuie-tout blanc- Coquilles d'œufs écrasées- Mauvaises herbes séchées	<p>Dans le cas d'un compostage collectif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Restes de viande et de poisson (risque d'attirer les bêtes)

Quelques conseils pour améliorer la qualité du compost :

1. couper fruits et légumes en morceaux pour faciliter leur décomposition
2. fleurs fanées et plantes en pot : couper les tiges et casser la motte
3. morceaux de pain et coquilles d'œufs : à écraser avant de mettre au compost
4. mauvaises herbes : faire sécher avant
5. sacs en papier ou en plastique biodégradable : à éviter car ils ne se décomposent pas bien : vider leur contenu dans le bac (sinon pas d'apport d'air donc pas de compostage).

Quelques problèmes...

- Présence de moucheron (prolifèrent surtout à partir du printemps) : recouvrir les apports d'une fine couche de matière sèche (pas trop car sinon le compost sera trop sec), brasser régulièrement le compost.

- Mauvaises odeurs : le compost est peut être en train de fermenter => apporter de l'air en le brassant et en ajoutant de la matière sèche.

- Présence de rats (ne viendront dans le compost que s'ils prolifèrent déjà dans le milieu) : installer un grillage au fond du composteur pour les empêcher d'entrer.

- Tâches blanches et fourmis : le compost est trop sec ! Il faut apporter plus de matière humide et l'arroser.

Les 3 règles d'or d'un bon compost

1. Mélanger les matières

- 60 à 70% de déchets verts et humides, riches en azote (épluchures de fruits et légumes, tontes, restes alimentaires, etc...)

30 à 40% de déchets bruns et secs, riches en carbone (branches broyées, paille, feuilles mortes et sèches)

Conseils : Eviter les apports uniques en grandes quantités

2. Bien aérer le compost

Sans air, les micro-organismes qui permettent la décomposition par compostage ne peuvent pas se développer. D'autres bactéries (dites anaérobies) prennent alors le relais : les déchets fermentent et une odeur désagréable apparaît.

L'apport de matière sèche et structurante permet d'aérer le compost mais il faut aussi le brasser régulièrement à l'aide d'une fourche (1 fois/mois).

Conseils : Etaler les déchets à l'aide d'une petite griffe lors des apports de façon à éviter la formation de masses compactes et humides (celles-ci risquent de fermenter)

3. Veiller à une humidité constante : le test du poing

Prenez une poignée de compost dans votre main et refermez-la en serrant.

Quand vous ouvrez la main, le compost doit rester en forme, tout en se détachant progressivement. S'il reste en bloc, c'est qu'il est trop humide. S'il ne s'agglomère pas du tout en bloc, c'est qu'il est trop sec.

Le compost mûr ressemblera à du terreau (une structure grumeleuse et noire) et aura une bonne odeur de terre. Il ne sera plus habité par des vers de terre car ceux-ci auront fini leur travail.

Conseils :

* Si le compost est trop sec :

- l'arroser dans un premier temps
- apporter moins de matières sèches et plus de matières humides (épluchures)
- déplacer le composteur dans un endroit plus ombragé ou moins venteux

* Si le compost est trop humide

- rajouter des déchets bruns et secs

Dans les 2 cas : brasser le compost permettra d'homogénéiser la matière

Le compostage en tas ou en bac

Le tas

Pour les personnes qui ont un jardin, la façon la plus simple de composter est de monter un tas.

Les + : économique et facile à installer, pas de contrainte de volume.

Les - : le tas n'est pas protégé des intempéries, du soleil et des animaux (chiens, chats, rongeurs), n'est pas très esthétique.

Le compostage en bac

Il peut être en bois ou en plastique, s'acheter dans le commerce ou se fabriquer. Le fonctionnement sera le même qu'avec le tas, mais le compost sera protégé du soleil et de la pluie. Le processus sera plus rapide car le bac maintient la chaleur. Il est important de le placer à même la terre, de façon à faciliter la montée des micro organismes.

Ce format de composteur peut convenir pour les foyers habitant en maison, avec un jardin, mais aussi s'implanter au pied d'immeubles pour du compostage collectif entre voisins. On mettra alors 3 bacs pour gérer un niveau plus important d'apports.

Quelques problèmes...

* Présence de moucheron (prolifèrent surtout à partir du printemps) :

- recouvrir les apports d'une fine couche de matière sèche (pas trop car sinon le compost sera trop sec), brasser régulièrement le compost.

* Mauvaises odeurs :

- le compost est peut être en train de fermenter => apporter de l'air en le brassant et en ajoutant de la matière sèche.

* Présence de rats (ne viendront dans le compost que s'ils prolifèrent déjà dans le milieu)

- installer un grillage au fond du composteur pour les empêcher d'entrer.

* Tâches blanches et fourmis :

- le compost est trop sec ! Il faut apporter plus de matière humide et l'arroser.

Ce petit guide a été réalisé par : A.C.M.E. – PAYS DES PAILLONS

à partir des sites de « compostaction » et du SYDOM du Jura

Où nous trouver ?

Action Citoyenne pour un Meilleur Environnement-Pays des Paillons

B.P. n° 5, 06391 CONTES

mail : acme-06@orange.fr